

# QUESTION ECRITE



Au gouvernement de Polynésie



Eliane TEVAHITUA  
Représentante à l'assemblée de Polynésie française

*Taraho'i, le 29 octobre 2018*

À

**Madame Isabelle SACHET**  
**Ministre de la Famille et des Solidarités, en charge de l'Égalité des chances**

**Objet** : Travaux de construction à proximité immédiate de l'école primaire *Ohiteitei* sise à *Taravao*.

**PJ** : un courrier émanant du collectif des parents d'élèves de l'école *Ohiteitei*.

**Madame la ministre, ia ora na,**

J'ai récemment été interpellée par des parents d'élèves de l'école primaire *Ohiteitei* située dans la commune de *Taravao* à proximité immédiate du bâtiment de l'Institut d'Insertion Médico-Éducatif (IIME) en cours d'édification.

Les travaux de construction dudit bâtiment qui jouxte l'établissement scolaire génèrent des nuisances sonores audibles depuis l'ensemble des classes ayant vocation à accueillir les jeunes élèves. Pour cause, aucune palissade de protection et d'isolement n'avait été érigée depuis le début des travaux entre la clôture grillagée de l'école et le chantier. Vous conviendrez avec moi que le vacarme ininterrompu d'une bétonnière à moteur en marche du matin au soir n'offre guère des conditions propices aux apprentissages fondamentaux.

À cela s'ajoutent des pollutions quotidiennes provenant notamment des poussières de ciment, potentiellement attentatoires à la santé des jeunes élèves. Si vous ne le saviez déjà, l'inhalation répétée de ces poussières contenant de la silice cristalline, *a fortiori* chez des enfants, est susceptible d'entraîner une irritation des voies respiratoires, des bronchites chroniques et à long terme, une fibrose pulmonaire irréversible nommée silicose ou plus grave, un cancer du poumon.

Pour couronner le tout, une grue de 40 mètres de hauteur surplombant les bâtiments scolaires constitue une source supplémentaire d'angoisse de nature à perturber la quiétude des lieux, de ses occupants et des parents d'élèves.

Aussi, je me permets de venir à vous aux fins de savoir dans quelle mesure, vos services en coopération avec les autres ministères, sont en mesure de coordonner plus efficacement lesdits travaux en aménageant par exemple les horaires de chantier et permettre à nos enfants et leurs parents de retrouver la quiétude et les conditions de sécurité propices à leur réussite.

Je vous prie d'agr er, Madame la ministre, l'expression de ma consid ration distingu e.



**Mme Eliane TEVAHITUA**

d'élèves

de l'école Ohi-Teitei

A Madame la Ministre de la Famille et des Solidarités

Objet : Aménagement des horaires du chantier de l'IMEE

Madame la Ministre de la Famille et des Solidarités,

Nous, parents d'élèves de l'école Ohi-Teitei et siégeant en son conseil d'école, souhaitons vous faire part de notre mécontentement et incompréhension face aux nuisances sonores et à l'insécurité, liées aux travaux de construction d'un bâtiment pour l'IMEE jouxtant notre école.

Depuis mi-septembre, c'est à dire depuis plus d'un mois déjà, nos enfants, inscrits en classe de CM2 et dont les salles de cours sont à 4 mètres du chantier, se plaignent des nuisances sonores, des poussières de ciment, des vibrations et de la présence d'une grue qui survole l'établissement.

**Les nuisances sonores :**

Sont composées de ronronnements d'une grosse bétonnière, qui durent toute la journée, des coups de marteau, des coups de klaxons intempestifs, de bruits de couvercles de bétonnière qui se rabattent avec fracas et dans le pire des cas, celui d'un marteau piqueur mais aussi d'autres bruits de machines non identifiables et émettant des sons tout aussi assourdissants.

Dans de telles conditions de nuisances sonores, vous comprenez qu'il est impossible de travailler sereinement puisque les enfants sont amenés à crier lorsqu'ils font de la lecture et à sursauter régulièrement à cause des bruits fracassants. Comment faire cours dans de telles conditions ? Tout enseignant sait qu'il est impossible de maintenir une bonne concentration et la sérénité nécessaire dans de telles conditions de travail.

**Les nuisances causées par la poussière de ciment :**

Entre le chantier et les salles de classe, aucune palissade en tôle n'a été installée depuis le début du chantier. Ainsi, lorsque les sacs de ciments sont déversés par dizaines dans la bétonnière, c'est un nuage de ciment qui se lève et comme le chantier se trouve dans un couloir de vent qui se dirige directement sur les classes de CM2, les classes de nos enfants sont quotidiennement envahies de poussière de ciment. Face à cela, les enseignants font de leur mieux pour isoler leurs classes contre ces poussières et ferment les louvres pour ceux qui le peuvent. Cela a pour conséquence un réchauffement des classes, surtout que nous arrivons dans la période chaude de l'année. Raison pour laquelle nous avons demandé que la climatisation des classes concernées soient prises en charge par le commanditaire du chantier à l'origine de ces nuisances,

c'est à dire votre Ministère. D'autant plus que ce bâtiment, une fois construit, fera obstacle au vent marin qui ventilait nos salles de classe et aura pour conséquence un réchauffement des classes de CM2 pour les années qui vont suivre.

Cette demande nous paraissait comme un juste rétablissement des conditions de travail de nos enfants. Malheureusement, restée sans réponse favorable.

Nous tenons à vous informer que depuis le démarrage du chantier, le nombre d'enfants absents et malades ne cesse d'augmenter, atteignant un taux d'absentéisme record, jamais encore atteint dans notre école Ohi-Teitei. .

Ces absences sont liées à des allergies qui sont aggravées, causant des problèmes respiratoires (asthmes, toux), des angines... Mais aussi des parents nous ont signalé que leurs enfants rentraient avec des maux de tête ou souffraient de problèmes de vision liés à la poussière de ciment dans les yeux. (Yeux irrités et rouges)

Il est indéniable que ce chantier a des répercussions sur la santé des enfants.

### **Les nuisances causées par les vibrations :**

Régulièrement, le chantier utilise une dalleuse qui fait vibrer les classes du palier CM2, mais aussi du Palier CP et CE1.

Sachant que notre école a environ 50 ans, puisqu'elle a été construite à l'époque de l'installation des essais nucléaires en Polynésie française, elle fait partie des écoles les plus vieilles de notre pays mais surtout elle est vétuste car n'a bénéficié que de très peu d'investissements en terme de rénovation.

C'est ainsi que des morceaux de faux plafonds sont tombés en classe suite aux vibrations du chantier, heureusement sans blesser d'enfants. Néanmoins nous sommes en droit de craindre qu'un ventilateur ou d'autres plaques de faux plafonds puissent tomber, vu qu'aux marquises, le toit d'une école s'est effondré alors qu'elle n'avait que 38 ans !!

### **Le survol de l'école par une grue :**

La présence d'une grue, haute de 40m qui survole les classes de CM2 avec sa flèche, dépassant les limites du chantier et empiétant sur l'espace aérien de notre école est source d'angoisses, d'inquiétudes pour les enfants mais aussi pour les parents... tombera, tombera pas ??? En Effet, comme dit plus haut, l'école Ohi-Teitei se trouve dans un couloir de vent notoire et la saison des pluies arrive, accompagnée de bourrasques. Il est évident qu'une grue est une prise au vent et que par temps pluvieux où le vent souffle, certains parents ne sont pas rassurés d'amener leurs enfants à l'école en sachant que leurs classes se trouvent sous le passage d'une grue.

### **En tant que parents, soucieux de l'éducation de nos enfants et de leur bien-être, nous ne comprenons pas pourquoi :**

Vous avez fait démarrer votre chantier mi-septembre, pratiquement en même temps que la rentrée scolaire de nos enfants alors que vous auriez pu faire démarrer votre chantier au mois de Juin. Ainsi tous les gros travaux auraient été achevés à la rentrée de nos enfants et la grue qui

survole nos classes aurait pu être démontée également pour cette même rentrée.

Nous ne comprenons pas pourquoi aucune palissade en tôle n'a été installée depuis le début de votre chantier du côté où se trouvent nos enfants, soient 105 enfants âgés de 10 à 11 ans, alors que les travaux se déroulent à 4 mètres des salles de classe.

Et ceci depuis les débuts des travaux, soit depuis plus d'un mois. C'est seulement il y a une semaine, pour la visite de la Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports, que des blocs en béton ont été posés entre votre chantier et nos classes. Nous avons également relevé que le chantier n'a pas fait un bruit lors du déplacement de madame la Ministre de l'éducation !!!

Par contre du côté de l'IMEE, votre responsable de chantier a pris soin d'installer une palissade en tôle, bien que ces locaux soient facilement à 20 voir 30m des travaux et que le vent souffle dans le sens opposé. Est-ce que nos enfants ont moins d'importance à vos yeux que les usagers de cet établissement voisin ?

Concernant les horaires de travail du chantier, nous ne comprenons pas pourquoi votre chantier a pratiquement les mêmes horaires que notre établissement scolaire. Démarrant à 7h30, pour terminer aux alentours de 15h30 !!! Et nous sommes surpris, que vous n'ayez pas aménagé vos horaires de chantier alors que votre chantier se trouve à proximité d'une école et surtout de plusieurs salles de classe.

Suite à ce constat, nous avons alerté la Direction de l'école, Monsieur le Maire et nous avons porté plainte pour mise en danger de nos enfants et pour les nombreuses nuisances qu'endurent nos enfants à cause de votre chantier.

Des réunions ont été tenues dans le but de trouver une solution, permettant à nos enfants de travailler sereinement.

Nous avons fait savoir que nous souhaitons que nos enfants puissent rester dans leur école.

C'est la raison pour laquelle, nous avons demandé que le chantier voit ses horaires aménagées afin que nos enfants puissent travailler sereinement. Il est à noter que le chef de chantier a répondu par un NON catégorique, sans même chercher un compromis.

Nous savons qu'en tant que commanditaire du chantier, vous êtes l'autorité qui peut décider de l'aménagement des horaires du chantier.

Nous pensons qu'un Juste COMPROMIS peu être trouvé et accepté par tous.

Sachant que le matin est propice à l'apprentissage, notamment des fondamentaux, nous souhaitons vous demander de mettre votre chantier à l'arrêt de 7h30 à 11h30, permettant ainsi à nos enfants de travailler sereinement, sans aucune perturbation.

De 11h30 à 18h00, vous pourriez faire travailler votre chantier, sans avoir besoin de lumières supplémentaires car nous sommes en période où les jours se rallongent et vous resteriez dans des horaires règlementaires, sans gêner le voisinage.

L'après-midi, nos enfants peuvent aller en salle informatique, dans la salle omnisport, sur le terrain de sport ou faire des activités manuelles telles que le Ukulele à l'extérieure, à l'ombre d'un arbre .

Nous avons une semaine de vacances qui approche puis les vacances de Noël, période que vous pourriez utiliser pour faire travailler votre chantier de 7h30 à 18h00 si nécessaire.

Vous ne pouvez ignorer, que faute d'intervention de votre part, nos enfants seront « mises en sécurité » le 12 novembre en étant délocalisés dans des classes provisoires sur Pueu, soit à 10km de Taravao.

Une telle solution de délocaliser les 4 classes de CM2 est une option extrême et inimaginable pour certains parents.

Les horaires des cours seront décalés. Les enfants commenceront à 8h00, pour terminer à 14h30, au lieu de 7h30 pour TERMINER à 15h. Les enfants auront moins de temps récréatifs et passeront au moins 1 heure dans les transports pour être acheminés sur Pueu. Pour les parents, la distance de 10km est trop éloignée dans le cas où les enfants tombent malades ou si un accident arrive et qu'il faille aller sur place jusqu'à Pueu.

D'autre part, c'est tout une partie des projets pédagogiques qui sont ruinés, puisque les enfants de CM2 allaient faire des déplacements au Collège, actuellement situé à proximité de l'école. Cela pour expérimenter une immersion en 6<sup>ème</sup> afin que la transition plus tard se fasse sans difficultés. Mais à Pueu, il leur sera impossible de le faire si facilement.

Concernant le transport en bus, plus de la moitié des enfants sont transportée par leurs parents qui se méfient de ces transports peu fiables en matière de sécurité. Beaucoup appréhendent le fait de confier leur enfants alors que de tout temps ils ont eux-mêmes transporté leurs enfants. Ils n'auront pas d'autres choix que d'être contraints à accepter le transport en bus vu l'éloignement de cette école.

Si cette délocalisation se confirme, certains parents ont déjà commencé à inscrire leurs enfants dans des écoles plus proches que celle de Pueu. Sachant que pour les enfants, c'est un déchirement de quitter leurs camarades de classe avec qui ils ont tissé une amitié sur plusieurs années et qui est anéantie par un chantier. Qui plus est, de devoir faire une rentrée dans une nouvelle école, alors que l'année scolaire a déjà démarré.

Pour toutes ces raisons, lors de notre dernière réunion jeudi dernier, à la cantine de Ohi-Teitei, les parents ont manifesté à nouveau le souhait que les horaires du chantier soient aménagés afin de permettre aux enfants de poursuivre leur scolarité sur Ohi-Teitei .

Monsieur le Maire et monsieur l'inspecteur, nous ont répondu qu'ils iront à votre rencontre pour une telle démarche dans le but de rechercher un compromis horaires pouvant permettre à nos enfants de rester dans leur école.

Ce JEUDI 25 OCTOBRE à 16H00, à la cantine de notre école, nous sommes à nouveau invités à une réunion au cour de laquelle nous serons informés de la teneur de votre réponse concernant notre demande d'aménagement des horaires de votre chantier.

Par ce courrier et vu la pétition que nous joignons à notre demande (pétition qui est toujours en cours de signature par tous les parents de l'école Ohi-Teitei et que même s'il est indiqué 15h30, nous accepterons un COMPROMIS à partir de 11h30 voire 12h00 ), nous tenons à appuyer cette demande en faisant appel à votre FIBRE maternelle mais aussi à celle d'ancienne Directrice d'école pour que vous soyez sensible à notre détresse et que vous vous impliquiez humainement afin que vous fassiez tout votre possible pour que nos enfants ne soient pas délocaliser et qu'ils puissent travailler dans des conditions sereines et ceci le plus rapidement, c'est-à-dire dès cette semaine si possible.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Madame la Ministre de la Famille et des Solidarités, en l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Mauruuru roa,

Le collectif des Parents d'élèves de l'école Ohi-Teitei.

PS : A l'avenir, nous souhaiterions que les chantiers du gouvernement à proximité des écoles puissent tenir compte du calendrier scolaire et que les horaires soient aménagées pour ne pas perturber les enfants. En effet, mis à part ce chantier de l'IMEE, des travaux se sont déroulés sur la route desservant notre école, durant le premier mois de la rentrée, provoquant un embouteillage monstre. De même, un hélicoptère a été installé à 4 mètres du palier des CP, soit 4 classes représentant environs 100 enfants, âgés de 5 à 6 ans qui seront perturbés régulièrement par cet hélicoptère de l'Hôpital de Taravao.

Copies à :

- Monsieur le Haut-Commissaire de République en Polynésie française
- Monsieur le Président de la Polynésie française
- Madame la Ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports
- Monsieur le Maire de la commune de Taiarapu-Est
- Monsieur l'Inspecteur de la circonscription n°1
- Madame la Directrice de l'école Ohi-Teitei.